

# Guide

## LE DON DU SANG EN ENTREPRISE



Qui sommes-nous ?

En pratique

Pourquoi vous ?

A savoir

Retroplanning

**Vous souhaitez organiser un don de sang dans votre entreprise.**



C'est tout d'abord un beau geste de solidarité publique, mais aussi une façon de motiver vos équipes, de renforcer la cohésion entre vos collaborateurs, et de participer à l'image éthique et responsable de votre entreprise.

Notre amicale de donneurs bénévoles a conçu ce guide, à l'usage des managers, responsables des ressources humaines, et donneurs de sang qui souhaitent proposer ce projet à leur entreprise, en apportant quelques renseignements pratiques.

Si vous le souhaitez, nous pouvons vous accompagner dans votre projet.  
N'hésitez pas à faire appel à nous.

## QUI SOMMES-NOUS ?

Nous sommes une amicale de donneurs de sang à Paris. Notre but est de faire connaître le don du sang notamment aux entreprises comme les exclusivement composés de bénévoles et leurs travaux en



## EN QUOI CONSISTE UNE COLLECTE DE SANG EN ENTREPRISE ?

– Lorsque vous avez un effectif inférieur à 600 personnes, l'EFS n'envoie pas de camion de collecte mobile dans votre entreprise. Mais vous pouvez mettre en place une **collecte accompagnée**. Le principe de la collecte accompagnée, c'est l'EFS qui affrète un taxi (gratuit) qui vient jusqu'à votre entreprise chercher les salariés, les amène au site de collecte de sang, et les ramène. Tout est entièrement **gratuit** pour vous. Votre seul engagement : désigner un responsable dans l'entreprise qui suivra le projet de A à Z en lien avec nous et qui se montrera disponible et réactif, pour le succès du projet.

– Si vous avez plus de 600 personnes sur le lieu de l'entreprise, l'EFS vous propose, au choix et selon la configuration du lieu : soit l'organisation d'une **collecte mobile (camion)** à condition d'avoir de la place sur un parking, soit l'organisation **d'une collecte dans une salle** que vous mettez à disposition (prérequis : prises électriques, toilettes à proximité, accessible de plain-pied (pas d'escalier, ou alors un ascenseur) pour permettre la circulation du matériel sur roulettes)

## DÉTAILS PRATIQUES

Il faut au minimum 4 volontaires (qui s'engagent à être disponibles au jour et à l'heure dite quand le taxi vient les chercher). L'EFS affrète un taxi (gratuit) qui emmène les salariés jusqu'au site de collecte le plus proche (hôpital européen Georges Pompidou dans le 15ème). Compter au maximum 2h par rotation,

à partir du moment où le taxi récupère le salarié devant le siège de l'entreprise, jusqu'au moment où il le ramène.

Les salariés devront se munir d'une pièce d'identité.

Sur place : accueil, réponses à un questionnaire médical, entretien avec médecin ou infirmière, prélèvement à proprement parler (cette étape ne dure pas plus de 10 minutes), collation – repas – rafraichissement selon l'heure, repos (il est très important que les salariés se reposent au moins 15 minutes, en position assise, après un don de sang) puis retour en taxi.

## POURQUOI VOTRE ENTREPRISE ?

Vous encouragez le don du sang : faites-le savoir ! Valorisez votre entreprise et vos collaborateurs ! Sur notre site [www.dondusang.paris](http://www.dondusang.paris) (6.000 visiteurs par mois) vous pouvez bénéficier d'une page web pour faire connaître votre entreprise et votre engagement.

Nous nous occupons de tout : vous nous fournissez vos éléments (logo, photos, textes, vidéo, liens, interviews de salariés, etc...) et nous les publions après accord et validation de votre direction. Gratuit, et sans limite de durée. Nous parlerons aussi de votre action sur les réseaux sociaux et nous citerons votre entreprise sur notre page Facebook et compte Twitter.

## CHALLENGE ENTREPRISES 2016

L'EFS Île de France organise un Challenge Entreprises dont l'objectif est de fédérer les collaborateurs d'une même organisation autour du don du sang.

Les entreprises qui participent à ce challenge se voient attribuer une « boîte à outils » qui leur permettra de faciliter la mobilisation de leurs collaborateurs autour des collectes de don du sang.

Ces mêmes entreprises sont réparties en 3 catégories et évaluées à travers plusieurs critères : l'évolution du nombre de personnes accueillies (ou l'évolution du taux de fidélisation et l'évolution du recrutement de nouveaux donneurs) et le taux de participation/fréquentation aux collectes.

Les établissements participant sont accompagnés tout au long de l'année du challenge par les chargés de promotion du don de l'EFS, qui veillent également au bon déroulement des actions mises en place.

Ces actions seront ensuite évaluées par l'EFS en janvier 2017 et les résultats proclamés en mars 2017.

### **Don de sang, don de soi**

Chaque année en France, le don du sang permet de soigner 1 million de malades. Mais il n'y a pas assez de donneurs réguliers.

A Paris seulement 2% de la population donne son sang.

C'est pourquoi chaque don compte, celui de votre entreprise par exemple.

## A SAVOIR

Le don du sang est un geste très généreux qui peut induire un peu de fatigue : on prélève 480ml de sang (soit 10% du volume sanguin d'une personne) ce qui signifie que la personne doit éviter, jusqu'au lendemain, de faire des efforts physiques, de porter des poids lourds, de monter des escaliers, ou des activités stressantes afin d'éviter tout malaise.

Les salariés qui donnent leur sang peuvent revenir accomplir le reste de leur journée de travail à condition d'effectuer un métier sédentaire (travail de bureau, ordinateur etc...) Les salariés qui effectuent un métier physique devraient être libérés pour le reste de leur journée. Ce point doit être rappelé au DRH afin de garantir la santé des salariés.

La réglementation du code de la santé prévoit que l'entreprise peut maintenir la rémunération du salarié pendant le temps nécessaire au don du sang. De même, le DRH peut accorder des dispositions plus favorables (à convenir en interne).

## ASSURANCE ET RESPONSABILITÉ

Notre amicale est assurée en responsabilité civile pour l'intervention (conférence) au sein de votre entreprise.

Vos salariés sont sous la responsabilité de l'EFS du moment où le taxi les récupère jusqu'au moment où le taxi les ramène.





**RETROPLANNING : 60 jours pour organiser une collecte**

**J-60** Vous parlez du projet à votre DRH / direction qui devra donner un **accord de principe**. Nous sommes à disposition pour répondre à toutes vos questions.

**J-45** **Choix d'une date** ensemble pour venir animer une présentation du don du sang dans votre entreprise. Choix également de la date pour le jour de la collecte accompagnée en lien avec l'EFS. Vous faites un premier **sondage** dans l'entreprise pour savoir combien de gens voudraient donner leur sang (nous pouvons mettre à votre disposition un mini questionnaire en ligne, un Doodle, etc.)

**J-30** Nous vous envoyons le **diaporama** de présentation du don du sang ainsi qu'à votre DRH / direction pour **validation**.

**J-15** **Conférence de sensibilisation de 1h** dans vos locaux (salle + vidéoprojecteur + PC avec Internet à fournir) : nous présentons le don du sang et répondons à toutes les questions de vos collaborateurs. Nous précisons bien les conditions médicales à vos salariés. Puis affichage à l'issue de la conférence du **planning d'inscription** dans un lieu fréquenté de votre entreprise (ex : cafétéria) pour que les salariés donnent leur sang (dates / heures / nombre de personnes). Vous envoyez par mail à tous les salariés le diaporama pour que tous ceux qui n'ont pas pu venir puissent le consulter.

**J-10** Vous faites une **relance** par mail auprès des collaborateurs pour qu'ils s'inscrivent.

**J**

C'est la **collecte accompagnée**. Vous vous assurez que les collaborateurs n'oublient pas d'être à l'heure dite pour que le taxi les récupère.

**J+5**

**Bilan chiffré** : nombre de salariés qui se sont présentés / nombre qui ont effectivement donné. Si vous le souhaitez, vous nous remettez vos **éléments d'entreprise** (textes, logo, photo) pour valoriser cette action

**J+15**

Nous vous faisons une **proposition de communication** sur notre site web.

## DEMANDE D'INFORMATIONS ET CONTACT

Notre association est à l'écoute de vos souhaits de projet. N'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements :

[contact@dondusang.paris](mailto:contact@dondusang.paris)

Amicale Don du Sang Paris – Association déclarée en Préfecture de Police.

**Adresse** : 32 rue Coriolis – 75012 Paris

**Tél** : 01 84 240 420

**Fax** : 01 84 177 901

**Site web** : <http://dondusang.paris>

Vous nous sommes présents sur les réseaux sociaux





**Merci !**